

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux Kingston Procurement Des Acquisitions Kingston 86 Clarence Street, 2nd floor Kingston Ontario

K7L 1X3 Bid Fax: (613) 545-8067

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Solicitation No N° de l'invitation		Date			
W0125-155095/A		2014-08-12			
férence du client	•				
férence de SEAG					
CCC No./N° CCC - FMS	No./N°	VME			
Solicitation Closes - L'invitation prend fin Time Zone Fuseau horaire					
		Eastern Daylight Saving Time EDT			
: 🗸 Other-Autre:					
ser toutes questions à:		Buyer ld - ld de l'acheteur kin620			
ne	FAX	No N° de FAX			
	(613)	(613) 545-8067			
es et construction:					
	eférence du client eférence de SEAG CCC No./N° CCC - FMS - L'invitation pre	2014- eférence du client eférence de SEAG CCC No./N° CCC - FMS No./N° - L'invitation prend f : ✓ Other-Autre: ser toutes questions à: ne FAX I (613) es, and Construction: es et construction:			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée			
See Herein				
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de	l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)				
Signature	Date			



Solicitation No. - N° de l'invitation W0125--155095/A

W0125-15-5095

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur kin620

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier KIN-4-42054 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

voir ci-joint

File No. - N° du dossier KIN-4-42054 Buyer ID - Id de l'acheteur kin620 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

TABLE DES MATIÈRES

TITRE: Équipement de gymnase

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Besoin
- 2. Compte rendu
- 3. Accords commerciaux

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents

Liste des annexes

Annexe A Besoin

Annexe B Base de Paiement

Solicitation No. - N° de l'invitation W0125-155095/A Client Ref. No. - N° de réf. du client W0125-15-5095

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42054 Buyer ID - Id de l'acheteur kin620 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

TITRE: Équipement de gymnase

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Besoin

La base des Forces canadiennes Trenton d'Astra (Ontario) désire acheter et se faire livrer différentes pièces d'équipement de gymnase, conformément aux spécifications techniques minimales obligatoires énoncées à l'Annexe A - Besoin.

2. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

3. Accords commerciaux

« Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). »

Buyer ID - Id de l'acheteur kin620 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

File No. - N° du dossier KIN-4-42054

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions</u> <u>uniformisées d'achat</u>(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2014-06-26) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer: soixante (60) jours Insérer: quatre-vingt-dix (90) jours

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

 $\label{eq:continuous} \begin{array}{l} \text{Solicitation No. - N}^{\circ} \text{ de l'invitation} \\ W0125-155095/A \\ \text{Client Ref. No. - N}^{\circ} \text{ de réf. du client} \\ W0125-15-5095 \end{array}$

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur kin620 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

File No. - N° du dossier KIN-4-42054

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

File No. - N° du dossier KIN-4-42054 Buyer ID - Id de l'acheteur kin620 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission financière (1 copie papier)

Section II: Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section II: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42054 Buyer ID - Id de l'acheteur kin620 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation financière

1.1.1 Critères techniques financière

Le soumissionnaire doit fournir un prix ferme en argent canadien pour tous les articles inclus dans l'annexe B – Base de paiement. Les prix ne doivent être indexés au taux de change d'aucune devise ni d'aucun indice commercial. Le format des bases d'établissement des prix ne doit pas être modifiée.

1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T (2014-06-26) Évaluation du prix

2. Méthode de sélection

2.1 Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

File No. - N° du dossier KIN-4-42054 Buyer ID - Id de l'acheteur kin620 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l'une de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées <u>2003</u>. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

File No. - N° du dossier KIN-4-42054 Buyer ID - Id de l'acheteur kin620 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe «A», Besoin.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u>(https://://ccuasacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

<u>2010A (2014-06-26)</u>, Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

Supprimer: 2010A (2014-06-26) 09 – Garantie **Insérez**: 2010A (2014-06-26) 09 – Garantie

Tapis roulant – Garantie d'au moins cinq (5) ans pour les pièces, et d'au moins un (1) ans pour la main-d'œuvre après livraison et acceptation des travaux.

Appareil d'entraînement elliptique – Garantie d'au moins deux (2) ans pour les pièces, et d'au moins sept (7) ans pour le support après livraison et acceptation des travaux.

Les garanties pour tous les autres équipements sont de douze (12) mois après livraison et acceptation des travaux, ou pour toute la durée de la période de garantie de base de l'entrepreneur ou du fabricant, le délai le plus long étant retenu.

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 6 janvier, 2015.

4.2 Instructions d'expédition - franco à bord Destination et rendu droits acquittés

Selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés (DDP), BFC Trenton, Trenton Ontario.

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Marta Porter

Solicitation No. - N° de l'invitation W0125-155095/A Client Ref. No. - N° de réf. du client Amd. No. - N° de la modif.

KIN-4-42054

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur kin620 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

W0125-15-5095 Titre: Agent d'approvisionnements

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements Adresse: 86 Clarence Street

Kingston ON., K7L 1X3 Téléphone: 613-547-7587 Télécopieur: 613-545-8067

Courriel: marta.porter@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante

des instructions verbales ou contes de toute personne datte que radionte contractante.	
5.2 Chargé de projet : (Insérer le montant au moment de l'attribution du contrat)	
Le chargé de projet pour le contrat est :	
Nom :	
Titre :	
Titre : Organisation :	
Adresse :	
Téléphone : Télécopieur :	
Télécopieur :	
Courriel :	
Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécute en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.	
5.3 Représentant de l'entrepreneur <i>(À remplir par le fournisseur)</i>	
Nom :	
Titre :	
Organisation :	
Adresse :	
Téléphone :	
Télécopieur :	
Courriel :	
6. Paiement	
6.1 Base de paiement - prix ferme, prix unitaire(s) ferme(s) ou prix de lot(s) ferme(s)	
À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaire(s) ferme(s)dans l'annexe B, selon un montant total de\$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.	
Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute	8

modification ou interpretation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces

Solicitation No. - N° de l'invitation W0125-155095/A Client Ref. No. - N° de réf. du client W0125-15-5095

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42054 Buyer ID - Id de l'acheteur kin620 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.3 Paiement unique

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique

7. Instructions relatives à la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit:
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

9. Attestations

9.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

10. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

11. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2014-03-01) biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A. Besoin:
- e) Annexe B, Base de Paiement;
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du .

File No. - N° du dossier KIN-4-42054 Buyer ID - Id de l'acheteur kin620 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE «A»

BESOIN

La Base des Forces canadiennes (BFC) Trenton a des besoins visant la fourniture et la livraison d'appareils d'entraînement, comme suit :

Spécifications techniques minimales obligatoires :

Haltères courts

Doivent être au moins, sans toutefois s'y limiter : de 5 lb à 120 lb, en unités de 5 lb

1 paire de chaque

Poignée en chrome, droite, ronde et moletée

Acier soudé avec revêtement d'uréthane

Le poids doit être gravé sur la surface de l'haltère

Conception évitant le roulement

Tapis roulant

À démarrage rapide

Vitesse: 0 à au moins 15 km/h

Poids maximal de l'utilisateur : au moins 400 lb

Affichage: durée, rythme, calories, distance, fréquence cardiaque, pente

Moniteur de fréquence cardiaque compatible

Pente: 0 à 15 % minimum

Rouleaux : minimum 2,5 po couronnés de roulements scellés

Largeur minimale de surface de course 20 po et longueur minimale de 60 po

Moteur de 4 HP minimum

Plateau réversible (imprégné de silicone, ou l'équivalent)

De type commercial pour usage intensif

Garantie : au moins cinq (5) ans pour les pièces, 1 an pour la main-d'œuvre

Appareil d'entraînement elliptique

Doit pouvoir être auto-alimenté

Capacité de poids (poids de l'utilisateur) : au moins 350 lb

Affichage: calories, durée, niveau de résistance, nombre de foulées/min, distance

Poignées mobiles Roues intégrées

Niveaux de résistance : au moins 20

Garantie: au moins deux (2) ans pour les pièces, au moins sept (7) ans pour le support

De type commercial pour usage intensif

Appareil d'entraînement à 4 accessoires (Universal Gym Machine MC)

En acier de calibre 11, structure à revêtement en poudre

Poste 1 : Extension latérale des bras à la poulie, poids minimal de 260 lb

Poste 2 : Position du rameur assis, poids minimal de 260 lb Poste 3 : Tirage à la poulie (triceps), poids minimal de 160 lb

Poste 4 : Poulie réglable, poids minimal de 160 lb

De type commercial pour usage intensif

Solicitation No. - N° de l'invitation W0125-155095/A Client Ref. No. - N° de réf. du client W0125-15-5095

Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier

KIN-4-42054

Buyer ID - Id de l'acheteur kin620

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Marchepied d'exercice

Marche fixe rotative; avec hauteur de la marche d'au moins 8-9 pouces

Mains courantes ergonomiques

Affichage: durée, vitesse, nombre d'étages gravis, calories

Au moins 20 niveaux de résistance

Poids maximal de l'utilisateur : au moins 350 lb Garantie : au moins deux (2) ans pour les pièces

Vélos d'exercice

À résistance magnétique (pas d'usure)

Volant d'inertie à l'arrière

Pédales combinées réglables Shimano

Roues intégrées pour le transport

Ordinateur avec affichage de la distance, de la vitesse, du nombre de watts, du nombre de

tours/min, l'embrayage (pignons), de la durée

Siège – 4 positions de réglage

Guidon réglable vers le haut et vers le bas, ainsi que vers l'avant et vers l'arrière

Largeur maximale: 27 po

Poids maximal de l'appareil : 90 lb

 $\label{eq:solicitation} Solicitation \ No. - \ N^\circ \ de \ l'invitation \\ W0125-155095/A \\ \text{Client Ref. No. - N}^\circ \ de \ réf. \ du \ client \\ W0125-15-5095$

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier KIN-4-42054 Buyer ID - Id de l'acheteur $kin 620 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

ANNEXE «B»

BASE DE PAIEMENT

Instructions relatives aux prix:

Les soumissionnaires doivent proposer un prix unitaire ferme, CAD, tout compris (excluant la TPS). Dans la mesure où elle s'applique, la TVH est en sus dans les prix indiqués ici et doit être indiquée distinctement sur toutes les factures. Les droits de douane sont compris.

« Rendu droits acquittés » selon les Incoterms 2000, à la BFC Trenton, à Astra, en Ontario.

Article	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Appareils d'entraînemen elliptiques	t 6	\$	\$
Tapis roulants	3	\$	\$
Vélos d'exercice	10	\$	\$
Appareil d'entraînement à 4 accessoires	1	\$	\$
Ensemble d'haltères 5-1	20 lb 1	\$	\$
Marchepied d'exercice	3	\$	\$